



Mondercange, le 14/11/2023

Dossier **EAU-AUT-23-0504**

suivi par : Paula VENTURA (55 05 74 – 517)

CERTIFICAT DE PUBLICATION - AFFICHAGE FINAL

Objet : **Pose d'une conduite d'eau dans la rue des Prés jusqu'au château d'eau et raccordements au réseau existant**

Requérant : **SCHROEDER & ASSOCIES**

pour le compte de : **Adm. Com. de Mondercange**

Adresse - rue et N° : **RUE DES PRES**

- Localité : **L-3941 MONDERCANGE**

Commune : **MONDERCANGE**

Réf. Dossier - EAU : **EAU-AUT-23-0504**

Date - d'affichage : **05/10/2023**

- d'enlèvement : **14/11/2023**

Par la présente le collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Mondercange certifie, conformément à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, que la demande d'autorisation a fait l'objet d'une décision ministérielle en date du 20/09/2023 de Madame la Ministre de l'Environnement, et dont détails ci-dessus, a été affiché et publié dans toutes les sections de la Commune de Mondercange pour une durée de 40 jours, à savoir du 05/10/2023 au 14/11/2023 inclusivement.

Le dossier de la décision et les plans y afférents sont déposés au service sécurité et peuvent être consultés sur RV (tél : 550574-517).

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,
la secrétaire communale,

le bourgmestre,


Nadine BRACONNIER




Jeannot FÜRPASS